



- ➔ **Négociation Epargne Salariale : les revendications de FO**
- ➔ **Les délégués du personnel FO vous informent !**
 - *** GGS – Remboursements dentaires
 - *** Lundi de Pentecôte travaillé
- ➔ **FO représentatif chez General Real Estate Spa (ex – Generali Immobilier)**



Négociation Epargne Salariale

Les revendications de Force Ouvrière !

Les accords cadre de Participation et d'Intéressement doivent être renégociés cette année. Deux séances de négociations ont déjà eu lieu, **la dernière séance de négociation aura lieu le 9 juin.**

Présentons ici les principales revendications FO que les représentants de notre délégation ont eu l'occasion de formuler au cours des deux dernières séances de négociation sur ce thème :

➔ **Nous avons rappelé avant tout notre attachement au salaire et nos revendications sur cette question essentielle pour les salariés :**

- Le retour aux augmentations générales de salaire,
- Le paiement à tous les salariés des jours de travail supplémentaires non rémunérés (2016 – 2017) suite à l'illégalité constatée en la matière par le TGI de Paris par jugement du 21 mars 2017 (*rappelons ici qu'il s'agit d'une revendication commune FO & CGT énoncée par tract commun du 23 mars*).

➔ **Sur la question de l'épargne salariale, nous avons revendiqué (comme nous le faisons à chaque fois) la suppression du plafonnement de l'intéressement et de la participation (enveloppe P+I) qui de fait limite le montant des primes versées alors que les salariés seraient en droit de pouvoir obtenir des montants largement supérieurs.** Et également, le retour à l'abondement mais dans le cadre d'une enveloppe financière en sus séparée.

➔ **Sur la question des critères** (que nous continuons d'étudier), nous avons demandé à la Direction de nous fournir pour la prochaine réunion le détail complet de ce que représente le poste « Frais Généraux » puisque l'on passe d'un objectif de 619,7M€ à 100% pour 2016 à 718,90M€ à 100% pour 2017. En effet, cette augmentation était surprenante ...

La Direction a indiqué que le périmètre des FG avait effectivement changé, de fait il est légitime que sur un poste aussi important nous en connaissions le détail. Elle s'est engagée à le fournir.

➔ De manière générale, **nous avons également rappelé à la Direction, conformément à ce que FO avait déjà demandé l'an passé, le respect des règles légales et conventionnelles qui imposent à l'employeur de rendre un rapport annuel sur la participation au CCE et que le CCE peut soumettre à expertise.**

En effet, FO souhaite vivement que ce rapport prévu par la Loi (D3323-13 du code du travail) soit remis au CCE et soumis à expertise pour questions et explications (le document remis cette année par la Direction n'est pas suffisant). Pour mémoire : *Il doit être présenté dans les 6 mois qui suivent la clôture de chaque exercice ...*

À suivre ...



Les Délégués du Personnel FO vous informent !



➔ **GGG & Remboursements dentaires :** Depuis des mois (dès janvier 2017), les délégués du personnel FO, ayant constaté que le remboursement concernant des prothèses dentaires (provisoires ou non) n'était pas correctement traité, ont alerté la Direction sur ce problème (*voir nos tracts précédents*).

Nous avons donc signalé à la Direction que de nombreux salariés avaient pu être lésés depuis plusieurs années. Nous avons demandé à la Direction de faire le nécessaire pour qu'ils soient indemnisés, la Direction n'a pas nié ce problème mais a répondu que c'était aux salariés de contacter GGS sur ce point. Même si la réponse n'était pas satisfaisante, nous avons tout de même informé les salariés par tract en Mars 2017 de cette possibilité.

A la suite de la lecture de notre tract, des salariés ont donc renvoyé à GGS les factures de soins non indemnisés pour en obtenir le remboursement dans les conditions prévues au contrat.

Cependant, des salariés nous ont informés qu'une fois de plus, ils n'avaient pas obtenu cette indemnisation qui est de droit. A priori, d'après nos informations, suite à notre intervention, aucune consigne n'a été donnée à GGS sur ce problème de non-respect du contrat d'assurance, **ce n'est pas acceptable !**

Les délégués du personnel FO ont ensuite demandé expressément à la Direction d'intervenir auprès de GGS pour faire respecter les garanties prévues dans le cadre de notre accord Frais de Santé (et donc contrat d'assurance) afin que les consignes techniques soient données et que les salariés soient indemnisés de leurs soins (*le même problème se pose aussi pour nos clients ...*).

Et la seule réponse que nous obtenons aujourd'hui de la Direction c'est :

« Nous n'avons pas encore de réponse à vous fournir ! ».

Ça ne peut plus durer ! C'est inadmissible !

FO EXIGE LE RESPECT DE LA BONNE EXECUTION DU CONTRAT D'ASSURANCE FRAIS DE SANTE pour les salariés & clients !



➔ **Journées du lundi de Pentecôte des 16 mai 2016 et du 5 juin 2017**

La journée de solidarité instaurée le 30 juin 2004 était fixée au lundi de pentecôte. La loi du 16 avril 2008 a dissocié la journée de solidarité du lundi de pentecôte. **Ce lundi est donc ainsi redevenu férié non chômé.**

L'accord sur le temps de travail qui s'applique à ce jour (*du reste illégal*), intègre ces 7 heures de travail gratuit sans en préciser le jour car ce jour de solidarité est déjà intégré dans les 1595 heures annuelles de travail.

Notre convention collective dans son article 50 stipule : **« le travail effectué un jour férié légal donne lieu à une majoration de 50 % de la rémunération ».**

La compagnie ouvre désormais le lundi de pentecôte qui reste cependant un jour férié.

Les délégués du personnel FO ont donc demandé à la Direction (*depuis des mois*) que soit appliquée la majoration de salaire pour les salariés venant travailler ce jour et ont revendiqué **le rattrapage salarial** qu'il convient d'effectuer pour tous les salariés qui sont venus travailler le lundi 16 mai 2016 et la prise en compte pour 2017 de **la majoration de la rémunération** pour tous les salariés qui viendront travailler le lundi 5 juin 2017.

Depuis Février, la Direction se refuse à examiner sérieusement cette question et en guise de réponse nous propose désormais d'effectuer un recours juridique !

Ça non plus, ce n'est pas acceptable !

A suivre ... Nous allons étudier quelle suite nous pouvons envisager pour répondre à cette question !



FO REPRESENTATIF CHEZ GENERALI REAL ESTATE Spa !

Les élections des délégués du personnel et du comité d'entreprise ont eu lieu le 4 mai 2017 chez Generali Real Estate Spa (*ex-Generali Immobilier*) et **les listes Force Ouvrière ont obtenu plus de 10% des voix** des salariés de cet établissement assurant ainsi la **représentativité de Force Ouvrière** au sein de Generali Real Estate. **Grâce à notre présence désormais dans cet établissement, nos engagements pris lors de la campagne électorale pourront être tenus :**

Le syndicat FO saura négocier

Le syndicat FO saura écouter et défendre

Le syndicat FO saura communiquer et informer



Un GRAND BRAVO à nos militants FO qui se sont présentés sur les listes et un GRAND MERCI à tous les salariés qui ont voté pour nos listes FO et qui nous font confiance pour les représenter !

Pour nous joindre par mail : fogenerali@yahoo.fr

Et toujours nos sites : <http://fogenerali.fr> et <http://foassurances.fr>